POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50

Les lettres, réclamations et ennonces doivent être adre sées au rédacteur-gerant,

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les sommunications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, ches MM. LAFFITE-BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque. Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné peur la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Le Journal de Roubaix, en parlant avec éloge, dans son numéro du 22 janvier, des mesures prises par l'administration municipale pour douner la nourriture aux enfants pauvres admis dans les asiles, a exprimé le vœu que l'œuvre des asiles soit complétée par l'établissement d'une maternité d'où l'enfant passerait dans des crèches. Ce vœu est partagé par l'administration qui sera heureuse de le réaliser, cès que des circonstances moins difficiles que celles où elle est engagée le permettront. Mais le Journal de Roubaix n'avait pas bien pris ses renseignements quand il a ajouté que, à Roubaix La mottrie des enfants jusqu'à l'àge de deux ans, pendant une période de ciaq années, et comparés au chiffre des maissances:

186

9479 9479 9479 9471 9711 9971

380 505 505 786 2791

143 143 196 147 251

704mm 523 718 652 879 1196

La proportion moyenne serait donc de 30 pour cent au lieu de 50; mais il faut remarquer qu'on ne compte ici que les naissances d'une année contre les décès de deux ans, ce qui m'est pas juste, puisque les enfants de plus d'un an étaient évidemment «nés dans l'année précédente, de sorte que, pour rester dans le vrai, on ne doit comparer aux naissances d'une année que les décès d'enfants àgés d'un jour à un an, et séparément ceux d'un an à deux. On trouvera alors que, dans les cinq années ci-dessus où figure 1866, amée du choléra, pour un chiffre total de 12,920 naissances, ll est mert 2794 enfants d'un jour à un an.

ort 2791 enfants d'un jour à un an, soit 22 0/0. Et 1177 enfants d'un à deux ans, soit 9 0/0.

soit 9 0/0.

il y a loin de là à LA MOITIÉ DES ENFANTS
mourant avant d'atteindre leur deuxième année. Il ne faut jannis exagérer le mal, même
avec l'intention de faire le bien. Il ne faut pas
surtout jeter de la défaveur sur une ville qui,
parmi les villes industrielles, est une de celles
où la mortalité des jeunes enfants est le moins
élevée.

(Comm

Les renseignements contestés par le nmuniqué nous avaient été fournis par une personne que nous devions croire bien

S'il est vrai que la mortalité des enfants passe pas 30 %, nous nous en féli-sincérement avec l'Administration; - mais nous croyons que ces chiffres sont déjà assez éloquents par eux mêmes et démontrent l'urgence de l'établissement d'une maternité et de crèches.

Lors de sa visite à l'hôpital Napoléon, S. M. l'Impératrice témoigna son étonne-ment en apprenant que Roubaix était encore privé d'institutions si utiles. On alors de s'en occuper activement.

Pourquoi n'a-t-on pas tenu cette promesse ?....

Si l'Administration n'a pas les ressources nécessaires, qu'elle fasse appel à l'initiative individuelle.

Nous reviendrons du reste sur cette importante question.

J. BEROUX.

LA CIRCULAIRE DE M. DES ROTOURS.

Nous avons lu attentivement la circulaire électorale de M. Des Rotours fils, et avons vu avec plaisir qu'il s'engageait à demander énergiquement que le traité de

C'est là le point principal, et nous pouvons témoigner de la satisfaction qu'en ont ressentie les industriels et les ouvriers du pays. On connaît le caractère honorable candidat, et on compte qu'il tiendra sa

Pourquoi faut-il que M. Des Rotours, vis à vis de la belle position que cette dé-claration lui crée et de la presque certitude de son élection, croie devoir conserver les attaches officielles, et se laisse patroner par la préfecture, dont it n'a que faire?

Qu'il aide le gouvernement dans ce qu'il veut de juste, et qu'il ne fasse pas d'opposition systèmatique, rien de mieux, et tout le monde l'approuve; mais nous ne pouvons que déplorer qu'il ne paraisse pas connaître tout ce qu'a d'insupportable dans le pays le titre de « candidat officiel, » et qu'il n'ait pas pris le parti de secouer les liens préfectoraux pout de candidat indépendant.

S'il le faisait, et il n'est pas trop tard, il serait certain de rallier autour de lui presque tous les électeurs de sa circo cription, et assurerait sa nomination dans les élections futures.

Au lieu de cela, qu'il voie la position pleine de dangers qu'il se crée pour le présent et pour l'avenir. On se figure la peine qu'il a dû avoir pour obtenir la permission d'insérer dans sa profession foi le passage relatif à la dénonciation du traité de commerce. On voit dans le travail des phrases qu'il emploie combien les mots ont été pesés et péniblement débat-tus avec l'administration départementale.

En un mot, à dire vrai, personne ne croit à la sincérité de son indépendance. parce qu'il a eu la faiblesse d'accepter le oug officiel ; et c'est là une chose regrettable pour lui.

Outre cela, le voilà obligé de prendre un masque à double face, et de subir l'indes rôles différents qu'on lui fait jouer. Pendant que le journal de la pré fecture et des annonces légales l'appelle candidat officiel, et vante uniquement son dévouement au gouvernement, le Propagateur supprime le titre de candidat officiel, et proteste de son indépendance et de l'esprit d'opposition qu'il montrerait dans certains cas déterminés : ce dernier laisse suposer timidement que, comme son père. M. Des Rotours aurait voté contre la loi militaire. - C'est haute ment, et dans la circulaire, qu'il fallait s'en vanter.

C'est là une position fausse et sans franchise, et un rôle peu digne du caractère honorable de M. Des Rotours.

Combien on aimerait mieux le voir ré-pudier hautement le titre de candidat officiel qui ne lui sert à rien qu'à lui faire tort, défendre qu'on l'affiche sous ce titre, et proclamer franchement et sans ambages son indépendance et les sentiments politiques qui l'animent.

Voilà ce que des amis sincères devraient lui conseiller, et si, comme nous voudrions le voir, il publiait une seconde circulaire dans ce sens, nous pouvons lui garantir qu'il rallierait les suffrages et les symnon-seulement de tous les a

de l'ordre, mais encore de tous les esprits nt indépendants, et ils sont nombreux dans le pays.

J. REBOUX.

LA CIRCULAIRE DE M. GÉRY LEGRAND

Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques passages de la remarquable circulaire de M. Géry Legrand, concurrent de M. Des Rotours. Le parti que représente M. Géry-Legrand

n'est pas le nôtre, mais il y a dans cette circulaire d'excellentes idées 'ermement exprimées et avec un talent incontestable.

Voici en quels termes M. Gery-Legrand s'adresse aux électeurs :

voici en queis termes M. Gery-Legrand s'adresse aux électeurs:

• Vous avez à vous prononcer avant tout sur la question des candidatures officielles. La constitution qui nous régit, et qu'un senatus-consulte me défend d'apprécier, a remis entre les mains de l'empereur toute la puissance publique. Il déc de la paix ou de la guerre; il conclut ou dénonce les traités de commerce; il peut tout, — du moins tout ce qu'il est donné à l'homme de pouvoir, — sauf à rendre compte de ses actes à la nation, représentée par le Corps législatif exerçant un droit de contrôle malheureusement trop restreint. Est-il raissonnable, est il utile à vos infretès, qu'un préfet, nommé par l'empereur, désigne à vos suffrages celui qui doit aller au Corps législatif contrôler le gouvernement de l'empereur? Si vous le pensez, si vous désirez un controleur complaisant, obligé par reconnaissance à l'approbation systématique, vous voterez pour mon honorable compétiteur; M. le préfet vous le recommande en connaissance de cause, car il sait ce qu'il peut attendre de son ancien subordonné.

• A aucune époque, un contrôle sévère

« A aucune époque, un contrôle sévère et loyal n'a été cependant plus nécessaire. « A aucune époque, un contrôle sévère et loyal n'a été cependant plus nécessaire. Ne voyons-nous pas chaque année grossir le chiffre énorme de la dette publique? N'est-il pas temps d'arrêter le gouvernement dans la voie des dépenses inproductives qui menacent sans cesse d'aggraver les impôts, alors qu'il faudrait mettre tous ses soins à les réduire et à rendre moins lourdes pour la nation les charges qui pesent sur l'agriculture et sur l'industrie? L'ordre et l'économie dans les finances sont-ils possibles, tant que des expéditions lointaines et des préparatis militaires ruineux viendront déconcerter brusquement toutes les prévisions? Elle est encore présente à teutes les mémoires, cette désastreuse aventure du Mexique, que le vote d'une majorité indépendante aurait pu empêcher. Eh bien ! l'on paraît méditer des entréprises plus hasardeuses encore, ainsi que le fait pressentir la loi militaire que viennent de vote les députés élus sur la recommandation de MM. les préfets.

« Vous la connaissez, cetts loi! Neuf

vous la connaissez, cetts loi ! Neuf années et demie de service, ¡lus de bons numéros, tous les hommes valides du con-tingent enlevés au travail de la ferme et numéros, tous les hommes valides du contingent enlevés au travail de la ferme et de l'usine, sous une dénomination ou sous une autre. Un effectif permanent de quatre cent mille hommes dans l'armée active; quatre cent mille hommes dans l'armée active; quatre cent mille hommes dans la réserve; autant dans la garde nationale mobile; total, douze cent mille hommes sous les armes. — Qu'en veut-on faire? — Enfin, chose incroyable et qui ne s'était vue que dans les plus ristes jours du premier empire, alors que l'Europe entière se ruait sur nous, la loi venant reprendre rétroactivement les hommes ayant déjà payé l'impôt du sang. Cinq cent mille hommes des classes de 1864, 1865, 1866, 1867 qui, cyant irré de bons numéros ou s'étant fait etonérer, se croyaient quittes et libres, remis à la disposition du ministre de la guerre, pouvant être rappelés par un trait de plume et lancés, au printemps, Diea sait dans quelles aventures. Voilà la riponse faite par le gouvernement à l'indusirie qui réclame des assurances de paix, à l'agriculture qui se plaint du manque de bras. Votre vote dira à la France si vous approuvez la politique qui, de l'aveu même des défenseurs du gouvernement, a rendu nécessaire une pareille aggavation des charges militaires et qui tend à perpétuer au milieu de nous les inquiétudes de la paix armée.

Comme M. Des Rotours, M. Géry Legrand réclame la protection pour notre industrie nationale:

industrie nationale:

« La crise douloureuse dont nous souffons dans le Nord plus que partout ailleurs démontre, elle aussi, ce qu'il en coûte à un pays d'abandonner à la volonté d'un seul la direction de ses affaires. Le gouvernement a inauguré, en 1860, sans la participation des Chambres, un nouveau régime économique. En supprimant le système de la prohibition, était-il sage de procéder dictatorialement, sans une enquête loyale et sincère, à une réforme immédiate pouvant mettre en question l'existence même de nos centres manufacturiers? Etait-il prudent — à une époque où l'équilibre commercial du monde entier était troublé par la guerre d'Amérique, — d'échafauder sur des faits accidentels tout un nouveau système de relations commerciales? Etait-il équitable d'abaisser nos tarifs et d'ouvrir notre marché aux produits de l'étranger, alors qu'on était forcé de reconnaître que les conditions de la production nationale étaient inférieures à celles de la production étrangère?

J. Reboux.

J. REBOUX.

Si toutes les classes de la société ont esoia de stabilité, d'ordre et de paix, on peut dire que le commerce et l'industrie peuvent figurer en première ligne parmi les plus intéressés aux conditions que nous venone d'énumérer; elles sont pour ainsi dire la condition de leur existence, la seule garantie que leurs efforts seron récompensés par une légitime rémunéra-tion des risques courus et du travail ac-

C'est donc dans ce milieu que le gou vernement peut espérer trouver un appui sincère, et un auxiliaire dévoué, parceque son grand intérêt est la stabilité, que tout changement et toute perturbation lui sont

C'est là aussi que le gouverne apprécier et peser cette grande puissance, à laquelle on s'est plu à rendre de nos jours un si éclatant hommage : l'opinion publique. Là doit être pour lui son infail-lible thermomètre; car il n'est faussé ni par l'aveuglement complaisant, ni par

hostilité systématique. Les sympathies et le concours de cette classe importante de la population ne s'éloi-gnent d'un gouvernement que quand il a froissé ou méconnu de grands intérêts qu'il a pour mission de sauvegarder ou qu'il ne leur donne plus les garanties d'une protection suffisante.

En sommes-nous arrivés à ce point ? la détresse du présent et les inquiétudes de l'avenir ont-elles amené un semblable ré-

Nous n'avons pas à répondre à ces questions: que le gouvernement se rensei-gne, mais qu'il se défie des optimistes complaisants, qu'il ait la ferme volonté que la lumière se fasse et elle se fera. Loin de nous le parti pris et l'hostilité,

nous voulons rechercher consciencieuse-ment les causes qui ont pu amener une modification aussi grave dans les idées.

Ces causes se divisent, selon nous, en deux parties bien distinctes : elles sont générales ou locales. Nous ne nous attacherons qu'à ces dernières, non pas que nous considérions les autres comme de peu d'importance, mais elles nous feraient sortir du cadre que nous nous sommes tracé. Nous

Nous passerons donc sous silence le budget écrasant et la paix armée roineuse.

che bien que nous feisons la part qui leur revient dans la situation générale, aggra-vée dans nos grands centres industriels par la cause toute spéciale que nous vou-lons traiter ici : le traité de commerce. Disons le d'abord : le traité de commerce est l'œuvre de théoriciens n'ayant aucun intérêt dans la question. Quant aux véri-tables intéressés, non-seulement en per les

tables intéressés, non-seulement on ne les a pas consultés, mais on les a éconduits en se contentant de leur dire : « Bonnes gens, nous connaissons mieux que vous yos propres intérêts; laissez-nous faire, plus tard vous nous remercièrez. • Il y avait parti pris, on a fermé les yeux, on s'est bouché les oreilles.

Et cependant, toutes les questions sont si complexes, il faut tenir compte de tant de faits spéciaux qui échappent à l'appréciation des faiseurs de théories, qu'il y a toujours témérité, quand on y touche, à procéder précipitamment quand il faudrait pour toute innovation les plus mures ré-flexions et surtout les plus sages lenteurs.

On n'a tenu aucun compte de la position faite à notre industrie par 50 prohibition et, se basant sur une théorie abstraite, on nous a fait passer brusque-ment à un régime tout contraire quand il était si facile d'agir d'une manière pro-gressive asin de juger du véritable état de os forces. Nous savons bien que les apôtres du

libre-echange dédaignent ces tempéraments puérils ; ils ont à ce sujet une réponse toute faite :

« Vous ne pouvez pas lutter! c'est que vous êtes une industrie factice, poussée dans la serre chaude de la prohibition. Si vous ne pouvez supporter la rude atmosphère de la liberté commerciale,

vous n'êtes pas née viable — mourez! » Qu'importe, en effet, aux économistes de journal! Les intérêts qui sont en quesde journal! Les interets qui sont en ques-tion leur sont étrangers, donc : « périsse » l'industrie nationale plutôt que nos prin-» cipes, » disent-ils. Mais, quel que soit l'optimisme du gouvernement et son pen-chant pour les théories économiques de M. Michel Chevalier et de M. Henri Baudrillart son prophète, nous doutons que cette doctrine impitoyable soit de son goût. ût.

Si on posait ainsi la question: « Vos théories sur la liberté des échanges et les droits du consommateur son parfaites mais leur application actuelle va tuer une ou plusieurs de nos industries na- tionales. > Que répondrait-on? Mais on se gardera bien de poser ainsi la question; et cependant, ce n'est pas un vain fantôme que nous agitons là pour nous fournir des arguments, c'est bien ainsi que la question est posée, nous allons le démontrer : Il n'est pas nécessaire d'être industriel,

commerçant ou même simplement écono-miste, pour savoir qu'en industrie, il n'y a qu'une puissance, c'est la production à bon marché; et qu'un seul moyen d'obtenir ce bon marché, c'est la grande produc-

On a oublié ce point capital en ouvrant marche aux Anglais.

Il était cependant bien connu et depuis longtemps qu'ils étaient les grands four-nisseurs de toutes les contrées du globe, que leurs débouchés étaient pour ainsi dire illimités et qu'il était loin d'en être de

même pour nous.

Comment n'avoir pas compris que ce fait seul constituait une différence immense en faveur du bon marché des articles anglais, puisque, comme neus venons de le dire : « ce bon marché du produit est en raison de l'importance et de la continuité